Geo Roy

L'OUEST CANADIEN.

VOL. I. EDMONTON, JEUDI, 24 MARS, 1898. No. 8.

ILS REVIENNENT.

Oui, ils reviennent au pays natal, ceux qui nous avaient laissés pour aller dans la république voisine, chercher à améliorer leur position et assurer l'avenir de leurs familles. Ils reviennent, heureux de fouler encore une fois le sol de la patrie; nous aussi nous sommes contents, fiers, du retour de ces enfants prodigues et pour fêter cet heureux évènement, si nous n'avons pas de veau gras à tuer, nous leur souhaitons au pays, bienvenue! nous leur offrons les belles prairies si fertiles de l'Alberta comme leur part du domaine national. Le courant de repatriment de nos frères émigrés ira sûrement en augmentant. En effet, dans ce temps de crise industrielle et commerciale qui sévit aujourd'hui chez ces bons Yankees, et qui ne laissent pas d'inquiéter les hommes prudents et les sérieux économistes, il est facile de comprendre que l'ère des salaires rénumératifs dans l'industrie américaine est passée et qu'elle a toutes les chances de ne plus revenir. Nous ne nous réjouirons pas du malheur d'autrui, mais "le malheur de l'un, fait le bonheur de l'autre," et si nos compatriotes des Etats-Unis ne trouvent plus là-bas de quoi vivre à l'aise, qu'ils reviennent au pays; qu'ils viennent dans l'ouest, dans l'Alberta qui renferme des régions magnifiques, où le travail relativement aisé du colon trouve toujours sa récompense. Nous disions plus haut, que l'ère des gros gros salaires des ouvriers des manufactures était passée pour toujours: rien de plus vrai et de plus clair. En effet la concurrence étrangère, l'abondance de la main d'œuvre, le perfectionnement des machines exigeant moins de mains pour produire la même somme d'ouvrage, nous le prouvent. Voyons d'ailleurs ce qui se passe en Europe: on commence à se demander comment la vieille Europe pourra lutter contre la concurrence que font à l'industrie les pays d'Orient; devra-t-elle éteindre le feu de ses usines et laisser sans ouvrage ses millions d'ouvriers. L'industrie japonnaise, l'industrie hindoue a remplacé une grande partie des produits Européens. Les outillages Européens out été livrés avec leurs derniers perfectionnements à ces peuples intelligents où le salaire d'un homme est de 10 à 20 centins par jour, celui de la femme, de 5 à 10 cents par jour. Les Etats-Unis, avec leur production énorme, ne seront pas mieux partagés, et voilà pourquoi nous pretendons que l'avenir est bien sombre pour les industries américaines et les ouvriers de manufactures. Il faudra tôt ou tard revenir au point de départ: le travail de la terre, et la vie "suivant la récolte" qui en est la conséquence On s'en tire toujours avec un champ dont on mange le blé; il faudra y revenir, là seulement sera le salut. Voilà pourquoi nous disons sur tous les tons à nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis, qui végètent misérablement dans les usines américaines, de revenir prendre leur place dans la grande famille canadienne. Nous avons dans l'Alberta un pays immense, les terres les plus fertiles du monde entier, de l'eau, du bois, du charbon en abondance; nous avons un marché à nos portes. Venez sans crainte, sans retard. Ce qu'il faut au pays, ce sont des colons courageux, ne reculant pas devant le travail, industrieux qui, travaillant à donner à leurs familles une position solide et honorable, élèveront en même temps notre édifice national, en prenant pour base de notre prospérité, la possession du sol et les richesses de l'agriculture.

JEAN PIERRE.

LES ANIMAUX ERRANTS.

Traduction de l'ordonnance No. 20, de 1897, qui traite des animaux errants:

Le section 3 ordonne que si quelqu'un trouve sur son terrain ou parmi son troupeau aucun animal errant, autre qu'un étalon ou un taureau, auxquels l'ordonnance No. 19 pourvoit, si le propriétaire lui est connu devra notifier par la malle ce propriétaire et l'animal devra être emmené dans les dix jours.

Section 4. Si le propriétaire d'un animal est inconnu ou si l'animal n'a pas été emmené dans les 10 jours, le propriétaire étant connu, celui qui l'a en sa possession devra envoyer immédiatement un avis de ces faits au département d'agriculture à Régina, donnant les noms, résidence et adresse de celui qui a trouvé l'animal, les marques naturelles ou artificielles, l'âge probable, etc., lequel avis sera publié dans la Gazette Officielle; et l'inventeur pourra mettre une annonce devant paraitre trois fois dans trois numéros consécutifs du journal le plus rapproché, les frais de telle annonce seront payés lorsque l'animal sera vendu.

Section 5. Le propriétaire d'un animal errant pourra en recouvrer possession en offrant le montant des dépenses encourues au temps de l'offre. Et si l'offre est refusée, l'inventeur perdra tout droit à ses dépenses.

Section 6. Si l'inventeur et le propriétaire d'un animal ne peuvent s'entendre sur le montant de ces dépenses, un juge de paix décidera les frais à être mis à la charge de celui qui perdra sa cause.

Section 8. Si l'animal errant n'est pas réclamé dans les 6 mois après la première publication de l'avis de la section 4, l'inventeur pourra demander a un juge de paix de faire vendre l'animal.

Section 10. Paiement pour la garde des animaux errants pourra être demandé seulement du 1er janvier au 1er mai et aucun frais ne pourra être reclamé contre un animal avant la date de l'avis au propriétaire ou de la Gazette Officielle ou après le dernier jour d'avril de chaque année.

Section 11. Sera passible d'une amende n'excédant pas $100 toute personne qui prend, monte ou mène un animal sans le consentement du propriétaire; toute personne qui amène un cheval ou une tête de bétail à plus de cinq milles de son paturage, excepté lorsqu'il est nécessaire de les conduire plus loin pour séparer ses animaux de la bande, et alors il est obligé de conduire les autres animaux où il les a d'abord trouvés.

Toute personne qui demandera ou recevra plus que ses frais légaux; toute personne qui néglige de nourrir tout animal errant trouvé sur son terrain ou dans son troupeau; toute personne qui reprend ou tente de reprendre un animal sans payer les frais légaux, qui monte, mène ou se sert pour son plaisir ou son bénéfice un animal errant, cheval ou bœuf capturé et retenu en vertu de cette ordonnance; qui néglige de faire les démarches nécessaires pour notifier le propriétaire; qui, étant l'inventeur d'un animal, l'achète en personne ou par son agent ou a aucun intérêt dans l'animal vendu, sous les dispositions de cette ordonnance le propriétaire peut poursuivre pour dommages.

Voilà les principales clauses de l'ordonnance des animaux errants que nous avons traduite pour le bénéfice de nos lecteurs, nous osons espérer qu'ils nous en sauront gré.

AVIS.

Avis est donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnie, application sera faite au Lieutenant Gouverneur-en-Conseil pour des Lettres Patentes sous le sceau des Territoires du Nord-Ouest incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à être formée, un corps politique, et incorporée sous la clause de la dite Ordonnance. Le nom corporatif de la Compagnie sera: "La Compagnie d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton, Limitée,"

Le but pour lesquels l'incorporation est demandée, est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mettre en opération des presses à imprimer et tout le matériel nécessaire pour exploiter une imprimerie générale et un atelier de reliure.

La principale place d'affaires dans Territoires, sera Edmonton, Alberta.

Le capital de la Compagnie sera de deux mille cinq cents piastres ($2,500) divisé en deux mille cinq cents parts d'un dollar chacun.

Les noms et adresses des réquérants sont:

Frédéric Villeneuve, Avocat,
Joseph E. Laurencelle, Gerant,
Jean-Bte Morin, Prêtre,
Joseph Cartier, comptable,
De la Ville d'Edmonton, Alberta.
Et Eugène Villeneuve, Marchand de Montréal,

Qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 24 Février, 1898.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Emonton.

Abonnement : $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions ur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée.
"l'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.
FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 21 MARS, 1898.

NOS POLITICIENS.

Le Canada est malade, hélas, bien malade. Sa maladie se définit en un mot, "l'esprit de parti" ou la politique. On l'apprête à toutes sauces. Surgit-il une question de religion, comme la question des écoles du Manitoba, une question d'économie, immédiatement les politiciens s'empressent de la transformer et d'en faire une question de parti. Nous croyons que c'est un tort et que le pays souffre beaucoup de cet état de choses. Heureusement que nos mœurs politiques se transforment peu à peu. Aujourd'hui le contribuable, au lieu de ne s'occuper des intérêts matériels de la nation qu'au point de vue égoiste du parti, le contribuable, mieux instruit de ses devoirs, commence à regarder plus haut et plus loin et peu à peu il en arrivera à laisser dans l'ombre les saltimbanques et les machines à voter pour les remplacer par des mandataires imbus de vrai patriotisme, par des gens pratiques et indépendants. Ce sera un beau jour pour le Canada qui verra disparaitre l'esprit de parti et cette tendence à mettre la politique partout. Rien ne montre mieux jusqu'où est poussé l'esprit de parti en ce pays que la question de nos relations avec les Etats-Unis.

Autrefois, quand le parti conservateur était au pouvoir, ses chefs, à plusieurs reprises, ont tenté d'entamer avec nos voisins des relations commerciales plus étendues. Les libéraux, qui occupent maintenant les banquettes ministérielles à Ottawa, désirent également un rapprochement entre les deux pays. Rien de mieux, serait-on porté à croire ; rien de pire disent ceux-là même qui comblaient d'éloges les chefs conservateurs, lorsqu'ils prenaient la route de Washington. A quoi cela tient-il donc ? à la politique, à l'esprit de parti.

Les politiciens ont intérêt à brouiller les cartes, et si l'homme d'Etat vit pour faire de la politique, le politicien fait de la politique pour vivre. Vivant donc de l'agitation qu'ils soulèvent, ils n'auraient plus raison d'exister si nous goutions une fois pour toutes la tranquillité dont nous avons tant besoin.

Tout le monde est d'accord sur les avantages que retirerait le Canada d'un traité de commerce avec les Etats-Unis. Les conservateurs et les libéraux ont essayé tour à tour d'y parvenir ; c'est donc que les deux partis ont conscience qu'une entente commerciale entre les deux pays serait profitable à nos intérêts.

Il a été question depuis deux ans de tarif préférentiel en faveur de la Grande Bretagne, de fédération impériale, d'union commerciale de toutes les colonies avec la mère-patrie. Sans nous arrêter à discuter l'opportunité ou le coté avantageux pour le Canada de ces projets divers, nous croyons qu'un arrangement ou traité de commerce avec les Etats-Unis nous serait d'un immense avantage.

Nous croyons de plus que le gouvernement fédéral devrait diriger tous ses efforts à obtenir du gouvernement de Washington à entrer en négociations avec nous pour établir entre les deux pays un régime commercial qui serait le juste milieu entre la protection à outrance et le libre échange. Sans doute le marché anglais a bien sa valeur, mais le marché américain n'est pas non plus à dédaigner; si le Canada pouvait avoir comme débouchés de ses produits agricoles les marchés américains et anglais réunis ce serait pour nos cultivateurs, l'avenir et la prospérité assurées. Souhaitons donc que nos ministres fédéraux tiennent constamment à l'étude les projets d'une entente commerciale avec les Etats Unis et dirigent de ce coté tous leurs efforts ; et nous sommes d'avis qu'ils auront bien mérité de leur patrie.

CHEZ LES ACADIENS.

Il se fait un mouvement solide chez les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse pour faire assigner à la langue française dans les écoles acadiennes la place d'honneur à laquelle elle a droit. Notre excellent confrère "l'Evangeline" est à la tête de ce mouvement dans lequel sont entrés nombre de prêtres, d'instituteurs et d'institutrices et de patriotes de toute classe, et on trouvera leur pensée commune dans le paragraphe suivant d'un article de "l'Evangeline" :

"Nous l'avons souvent répété ici : l'élément anglais qui nous entoure, sympathique ou non, liberal ou non, de notre religion ou hétérodoxe, devra finir par admettre que nous avons droit à une compensation pour les spoliations dont nous fûmes les victimes, le siècle dernier. Parceque le sol est resté cent ans spolié, il ne faut pas croire qu'il le demeurera sans retour. Nous voulons bien ne pas déterrer les vieux griefs pour savoir à qui appartient chaque pouce de terrain de la vallée d'Annapolis, en chasser les intrus, les felons et y remettre les descendants des braves colons qui firent si prospère cette belle portion de la Nouvelle-Ecosse, les abeilles qui bâtirent la ruche et y accumulèrent du miel, nous voulons bien ne pas revendiquer nos prés et nos champs, nos vaisseaux et notre bétail, mais nous ferons remarquer que quand on veut ajouter au vol de nos biens celui de notre langue, il est temps de se raidir contre tant d'impudence et d'affirmer que non-seulement on ne nous la prendra pas cette langue, mais qu'on la favorisera, dût-on y mettre la même violence et la même âpreté qu'on mit à nous ravir nos foyers il y a quelques générations." Bravo !

Au Canada, le mouvement de l'avant du commerce se maintient bien, et les chiffres d'importation et d'exportation du mois de janvier dernier accusent une augmentation notable sur ceux de la période correspondante de 1897. Il y donc lieu d'espérer beaucoup de la prochaine saison active ; d'autant plus, que nos produits sont en demande plus régulière sur les marchés d'Angleterre et qu'un élément nouveau d'activité s'est manifesté à l'intérieur du pays ; le commerce du Klondyke. Nous pensons bien que la vogue du Klondyke ne durera guère au-delà de quatre ou cinq ans ; mais il en restera certainement quelque chose de profitable au Canada. Sur les milliers de mineurs qui vont se dirigea cette année vers ces régions désolées, au moins cinquante pour cent vont se décourager et chercheront les moyens d'en revenir. On les arrêtera tout bonnement en route au retour, à mi-chemin, pour les établir comme colons dans les fertiles plaines de l'Alberta et de l'Assiniboia. Là ils trouveront la prospérité qu'on ne trouve guère dans les mines d'or. L'histoire de la Californie de 1845 à 1854 se répète en Canada en 1898 : c'est inévitable.—Moniteur du Commerce.



LE BONHEUR PASSE VITE.

—Père, qui passe le plus vite?
Est-ce le fleuve? Est-ce le vent?
Est-ce l'étoile qui gravite
Et s'enflamme en sillon mouvant?

Est-ce la nue ou la fumée?
L'hirondelle sifflant dans l'air?
La fusée en gerbe allumée?
Est-ce la foudre? Est-ce l'éclair?

Le torrent? L'ardente avalanche?
Le plomb rapide et meurtrier?
Le brick gonflant son aile blanche?
L'homme penché sur l'étrier?

Le sable arraché de la grève?
La frêle bulle de savon?
Le fil de la Vierge? Le rêve?
La feuille morte? Le ballon?

—Mon fils, que l'avenir t'évite
Ce savoir doux et douloureux!
Non, ce qui passe le plus vite,
Enfant, ce sont les jours heureux!

VICOMTE DE GÈRES.

OPINION.

M. le Juge Routhier dit ce qui suit du district d'Edmonton et de la colonisation canadienne-française:

"Je dirai franchement mon opinion; nous, habitants de la province de Québec, avons eu tort de ne pas prendre, il y dix ans et plus, tous les moyens possibles pour diriger de ce côté un fort courant d'émigration de nos compatriotes. Il y a certainement un pays très riche et d'un grand avenir dont nous aurions pu nous emparer au grand avantage de notre race et de ses futurs destinées sur ce continent.

Ces plaines fertiles doivent nous revenir en partie; il faut réparer les erreurs du passé.

Ce sont nos pionniers Laverandrye et Gabriel Franchère qui l'ont découvert; ce sont nos missionnaires qui l'ont évangilisé, ce devrait être à nous de le coloniser."

CA ET LA.

Un journal protestant des Etats-Unis, que nous avons sous les yeux, prétend qu'il y a aux Etats-Unis 10,000,000 d'enfants qui ne reçoivent aucune instruction religieuse. Pauvres Américains, ils ne savent pas tout ce que ce fait leur réserve de révolutions et de crimes.

Ne faites rien étant en colère. Pourquoi se mettre en mer pendant la tempête.

Toute la presse française est, à très peu d'exceptions près, unanime à se réjouir de la condamnation de Zola et de la défaite du syndicat Dreyfus, Picquart et Zola.

La fonderie Krupp, célèbre dans le monde entier, a acheté 5,000,000 de livres de nickel canadien.

Le Rév. P. Grandin, de la mission du Lac la Selle, est venu nous rendre visite cette semaine à notre bureau, accompagné du Rév. Père Simonin, de Stony Plain.

Il est plus difficile de se taire que de parler.

On mentionne le nom de l'honorable juge Dugas, de Montréal, comme prochain lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. Ce serait une excellente nomination.

Mademoiselle A. L. Zénoïse DeLorimier, dernière fille de feu Chevalier DeLorimier, en son vivant notaire et l'un des patriotes de 1837, est décédée le 12 mars courant à l'Assomption, P. Q.

Les journaux de Québec et d'Ontario sont remplis de rapports sur les inondations causées par la crue des eaux. La rivière Yamaska entr'autres a causé de grands dommages sur son parcours. St. Hyacinthe, P. Q., et Brantford, Ont., sont inondés et sous l'eau.

Le language de l'amour d'après Pailleron:—les grands mots avant, les petits mots pendant, les gros mots après.

Nos concitoyens irlandais ont dignement célébré leur fête patronale, la St. Patrice. Le matin, une grande messe a été chantée à l'église paroissiale; le soir un concert a eu lieu dans la salle Robertson au profit de l'œuvre de la construction de l'Eglise. Mesdames Hockley et McNamara, Messieurs Larue, Johnson, Randall et McNamara ont fait les frais de la soirée. Le concert a été très réussi.

Les travaux du pont avancent rapidement. Les pilotis pour le troisième pilier sont enfoncés, le sable qui doit servir à la composition de béton est arrivé sur les lieux, et aussitôt que le permettra la température on commencera à remplir les caissons de ciment avant que la crue des eaux n'interrompe les travaux.

La compagnie Marks, Clavet, Dobie Limitée, sera prête à recevoir la clientèle vers la fin du mois dans son nouveau magasin, porte voisine de M. J. T. Blowey. La compagnie a déjà reçu quatre chars de marchandises et elle en attend encore quatre qui sont en route. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la compagnie qui parait dans une autre colonne.

Un parti de canadiens-français, de Woonsocket, R. I., et de St. Prosper, P. Q., s'est mis en route ce matin pour le Klondyke, via Athabaska Landing, par eau. Le parti, sous la direction de MM. N. P. Lefrançois et L. Mongeon, est composé de MM. Jos et Ls. Mayer, N Rousseau, O Boissy, Alf Gervais, J Froment, de Woonsocket, R I, Anselme Jacob, de St Prosper, P Q. Madame Lefrançois accompagne son mari. M. Bouchard qui devait faire partie de l'expédition est resté à Edmonton.

H. Henry, Dublin, L Bureau, C Richard et H Magnier, de Paris, France, sont descendus à l'Alberta. Ces messieurs se proposent de partir pour un voyage dans le Nord, voyage d'exploration et de "prospect."

Celui qui a tort crie toujours le plus fort.

La situation politique dans Ontario n'a pas beaucoup changé depuis la votation. D'un autre côté le décompte n'a pas beaucoup amélioré la position du gouvernement Hardy, qui n'a qu'une petite majorité. On peut s'attendre à des contestations d'élections, peut-être même à des élections générales.

Quand vous soignez bien et abondamment votre vache, fait-elle du lait ou du bœuf? Si vous ne le savez pas, apprenez-le au plus tôt; plus vite vous le saurez, mieux ce sera pour votre bourse. Si votre vache change la nourriture que vous lui donnez en lait, c'est une vache laitière, gardez-la sans crainte pour la laiterie; si elle fait du bœuf au lieu de vous donner du lait, vendez-la au boucher à la première occasion.

La France est l'un des premiers pays d'Europe où les juifs aient joui de toutes les libertés civiles et politiques, et l'opinion française ne leur serait pas aujourd'hui si manifestement hostile, s'ils n'avaient abusé de leurs coudées franches pour tout vendre et pour tout souiller.

Monsieur Adams, de Duhamel, Alberta, est de passage en cette ville; il est descendu à l'Alberta.

La température a considérablement changé depuis quelques jours; il fait un froid vif, mais nous croyons que la tempête d'hier et d'aujourd'hui sera le dernier effort de l'hiver et que le printemps ne tardera pas à nous arriver définitivement.

M. l'Abbé J. B. Morin, accompagné de plusieurs familles de colons dont nous n'avons pu nous procurer les noms, est parti le 17 courant, il aurait dû arriver ici lundi soir. A une heure aujourd'hui il n'avait pas encore laissé Calgary. La tempête que nous avons eue hier et aujourd'hui est la cause de ce retard intempestif. MM. F. Lemoine et A. St. Lauren nous arriveront par le même train. Nous leur souhaitons bienvenue d'avance à tous.

Les elections annuelles des officiers de la Chambre de Commerce du District d'Edmonton auront lieu ce soir dans la salle de l'hotel de ville.

La Minerve, le plus ancien journal français de Montréal, a fait sa réapparition comme l'organe de MM. Nantel et Chapleau.

EGLISE ST. JOACHIM. Offices Religieux du Dimanche.

1ère messe à 8h a.m.

Messe chantée, à 10½h a.m. Vêpres Instructions et Bénédiction du Saint Sacrement à 7h p m.

L'Instruction se fait alternativement en français et en anglais.

Eglise St. Antoine de Padoue, Edmonton-Sud.

Messe chantée à 10½h, a.m., tous les premiers dimanches du mois.

AVIS

Est par les présentes donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnies, application sera faite au Lieutenant Gouverneur en Conseil pour des Lettres Patentes sous le Sceau des Territoires du Nord-Ouest, incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient être et devenir actionnaires de la Compagnie à être fondée, un corps politique et incorporé sous les dispositions de la dite Ordonnance. Le nom corporatif de la Compagnie sera "La Compagnie de Moulin de Morinville," Limitée. Le but pour lesquels l'incorporation est demandée est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mettre en opération des machineries pour scier et travailler le bois, battre et moudre le grain, pour acquérir des propriétés pour leur exploitation, et pour faire tout ce qui sera nécessaire au but de la Compagnie.

La principale place d'affaires dans les Territoires sera Morinville, dans le district d'Alberta.

Le capital de la Compagnie sera de deux mille cinq cents piastres ($2,500) divisé en 125 parts de $20 chacune.

Les noms et les adresses des requérants sont:

Adolphe Albéric Ringuette,
Delphin Morin,
Joseph Dagenais,
Louis Labbé,
Dieudonné Tellier,
Télesphore Meunier,
Tous cultivateurs de Morinville, Alberta, qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 2 Mars, 1898.

CE QUE PENSENT LES CHEVAUX.

Parlant du cheval, il y a une centaine d'années, le grand naturaliste Buffon l'appelait :

La plus noble conquête
Que l'homme ait jamaite.

S'il vivait aujourd'hui il changerait certes d'opinion et dirait :

La plus utile conquête
Que l'homme ait jamais faite
Est celle du cheval,
Malheureux animal !

Est-il en effet sur la terre un animal qui rende plus de services à l'homme et qui, en récompense, soit plus mal traité et conduit suivant des principes plus contraires aux lois de la nature !

Ecoutez plutôt les réflexions que faisait dernièrement un vieux cheval, en essayant de broyer sous ses dents usées par le mors, la poignée d'avoine si parcimonieusement donnée par son maitre :

Pourquoi m'aveugle-t-on avec ces œillères stupides de ma bride ? Pourquoi ne me laisse-t-on pas faire usage de mes deux yeux comme les autres animaux ?

Et cette rêne qui me force à tenir la tête haute et me fatigue, alors que pour mieux entrainer ma charge et raidir l'échine, il me faudrait baisser la tête ?

Pourquoi mon conducteur, quand il a surchargé ma voiture contre toute règle et me voit peiner dans les côtes, s'emporte-t-il contre moi au point de me battre en jurant comme un païen ? N'eut-il pas mieux valu faire deux voyages ou prendre un chevel de renfort ?

Nous autres, pauvres chevaux, nous avons l'existence la plus misérable de la terre ? Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il fasse une chaleur torride, il nous faut toujours trotter, toujours peiner ! Hélas, si encore notre maitre, au retour à l'écurie, nous soignait, nous couvrait par les temps froids et nous donnait une nourriture proportionnée à nos fatigues, nous n'aurions pas à nous plaindre trop.

S'il nous laissait reposer un temps raisonnable, s'il nous donnait à boire en temps opportun, s'il nous donnait de l'aide quand cela est nécessaire, si quand il fait un froid de Klondyke il faisait seulement chauffer légèrement le mors de notre bride au lieu de nous mettre dans la bouche un fer glacé qui nous fait éclater les dents et excorier la langue, s'il nous donnait à boire chaud et nous fournissait une bonne litière pour nous reposer la nuit, nous dirions que notre esclavage n'est pas trop pénible et nous aurions le cœur léger pour rendre en travail à notre maitre ce que nous lui coûtons en soins !

Mais non ? rien de cela ! le fouet, la dure, point de nourriture, voilà hélas l'apanage de neuf sur dix de mes infortunés compagnons de misère.

Ah ! maitres ingrats que vous avez donc tort de méconnaitre ainsi la valeur et les bons sentiments de l'animal docile que vous martyrisez ! Vous ne savez donc pas lire dans nos yeux doux et suppliants lorsqu'ils vous demandent grâce ou vous disent que nous sommes malades et qu'une journée de repos nous ferait tant de bien !

Morale :—Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit à vous-même et de plus, si vous voulez que vos chevaux vous rendent un bon service, soyez doux et humain avec eux, soignez-les, veillez à leur nourriture et ne laissez pas vos employés les maltraiter.

POUR LES ELEVEURS.

Tous les cultivateurs connaissent ces vers dégoutants appelés turcs que l'on trouve au printemps sur le dos du bétail. Cet insecte cause au troupeau plus de dommage qu'on ne le croit généralement ; non seulement il a de l'effet sur la santé de l'animal affecté, mais il diminue d'un tiers au moins la valeur de la peau de ce dernier. Des statistiques de 1889 demontrent que du mois de janvier à juin, ce vers parasite causait pour $2,000,000 de dommage à "l'Union Stock Yards" de Chicago. Je crois être utile à mes lecteurs en donnant aujourd'hui quelques détails sur cet insecte, sur la manière de le détruire.

"La mouche qui produit cette larve dépose ses œufs sur le bétail durant les mois de juin et de juillet ; ces œufs ne tardent pas à éclore et produisent des petits vers qui pénètrent dans la peau et se logent entre cuir et chair. La présence de l'insecte cause une inflammation assez violente chez l'animal. Le ver grossit très lentement jusqu'en février, à cette époque même l'on s'aperçoit difficilement de sa présence. Cependant, passé ce temps il augmente en volume rapidement et produit sur la peau une petite élévation bien apparente ; a mesure qu'il grossit il agrandit le trou par où il respire et doit s'échapper plus tard. Au commencement de maî, ce parasite est à sa grosseur ; il laisse sa victime, tombe sur le sol dans lequel il s'enfonce ; il en sort au bout de 4 semaines métamorphosé en mouche.

Heureusement qu'il est assez facile d'éloigner cette peste. Un mélange de souffre et d'huile de poisson que l'on applique une fois par semaine sur le dos du bétail durant les mois de juin, juillet et août est très efficace. Mais le remède le plus sûr c'est d'enduire d'un corps gras aussitot qu'on les remarque les petites éminences qui décèlent la présence de la larve ; la matière grasse bouche l'ouverture par où l'insecte respire et ce dernier meurt bientot asphixié. Suivant plusieurs autorités, la mouche qui dépose cette larve nuisible ne parcourt pas de longues distances, et une fois qu'on est parvenu à s'en débarrasser, c'est pour longtemps.

Deux amis se rencontrent, l'un a longtemps travaillé dans les manufactures des Etats-Unis, l'autre était journalier à Montréal.

Comment, dit le premier, te voilà rendu par ici, depuis combien de temps ? Quest-ce que tu fais ? Ca marche-t-il ?

Je suis arrivé à Morinville l'an passé ; j'ai pris un "homestead" et je commence à m'arracher ; je t'assure que je ne regrette pas Montréal, ni la Province de Québec ; et dire qu'il y en a tant à Montréal qui ont de la misère à vivre, si on connaissait mieux on viendrait tout de suite rester par ici ; je crois que si on connaissait mieux ce pays, toute la Province de Québec s'en viendrait nous retrouver ; je suis bien content, va.

Moi aussi, dit l'autre, je t'assure que j'en ai arraché aux Etats ; j'étais toujours bien habillé, mais ça me forçait de joindre les deux bouts ; je suis ici depuis 5 ans et suis mon maitre ; je ne dois rien, j'ai une quinzaine d'animaux, des cochons, quelques moutons ; j'ai cassé jusqu'à cette heure 80 arpents ; j'ai récolté l'an dernier 1,500 minots de blé et 1,400 d'avoine, des patates, etc., etc. ; je te le dis que je suis content d'être arrivé ici et à ceux qui me demandent conseil, je dis l'Alberta, c'est le plus beau pays du monde, je ne regrette qu'une chose c'est d'être venu ici si tard. Bonjour, mon vieux, des saluts chez vous."

Cette conversation est rapportée aussi textuellement que possible et a été entendue par un de nos amis qui nous en a fait part ; nous en garantissons l'authenticité. (Note de la Rédaction.)



L'OUEST CANADIEN

FERMES GRATUITES POUR DES MILLIONS DE COLONS

200 MILLIONS

D'acres de Terre a Ble et a Paturage a Coloniser au Manitoba et au Nord-Ouest Canadien.

Sol profond, bien boisé, bien arrosé, et le plus riche du monde ; d'accès facile par chemin de fer. Blé : proportion, trente minots par acre. moyennant une bonne culture. La grande zône fertile : les vallées de la Rivière Rouge, de la Saskatchewan et de la rivière la Paix, et les vastes plaines fertiles. D'immenses étendues, propres aux grains comme aux fourrages, les plus considérables (encore inoccupées) qu'il y ait au monde. Richesse minière incalculable : or, argent, fer, cuivre. sel, pétrole, etc., etc. Immenses couches de charbon. Approvisionnement inépuisable de combustible à bon marché.

Le gouvernement canadien concède Gratuitement des Fermes de 160 Acres à tout adulte masculin âgé de dix-huit ans et à toute personne du sexe féminin qui est à la tête d'une famille, à condition de résider sur cette ferme. Il offre ainsi une existence indépendante à tous ceux qui, ayant peu de ressources pécunières, possèdent cependant l'énergie suffisante pour coloniser.

Le climat le plus sain du monde.

Pour tout renseignement concernant l'octroi de fermes gratuites s'adresser
Au secrétaire
du Département de l'Intérieur,
(Division de l'Immigration,)
Ottawa, Canada.
ou l'Abbé Morin, Ptre,
Bureau de Colonisation, Montréal, P. Q.

CARTES PROFESSIONELLES.

AVOCATS.

WILLIAM SHORT, Avocat, Notaire, Etc. Bureau, Bâtisse Cameron, Edmonton. Capitaux de particuliers et de Compagnies à prêter.

BECK & EMERY, Avocats, Notaires, Edmonton, Albrta, T. N. O. Procureurs pour la Banque Impérial du Canada.
N. D. BECK, C.R. E. C. EMERY, Avocat de la Couronne.
Argent de particuliers et de Cies. à prêter.

BOWN & ROBERTSON, Avocats. Batisse du Bulletin, Edmonton, Alta., T. N. O.
J. C. F. BOWN. HARRY H. ROBERTSON.

C. DE W. McDONALD, M. A., (Cidevant du Barreau de la Novelle Ecosse) 22 ans de pratique, Avocat, Edmonton, T. N. O. Bureau à Edmonton, en haut du Bureau de Poste. Edmonton-Sud, bureau de H. Goslin & Co. Avocat qui parle français,

P. L, McNAMARA, Avocat, Notaire, Bureau : Batisse McLeod Avenue Jasper, Edmonton, T. N. O. Procureur pour la Banque Jacques-Cartier.

H. C, TAYLOR, M.A., L.L.B., Avocat. Notaire, Sollicitcur, Etc. Bureau : Bâtisse de la Banque Impériale, Edmonton, Alta, T.N.O.

E. A. BRAITHWAITE, M.D. Bureau à sa résidence, 3e rue, au sud des nouveaux magasins de la Baie d'Hudson. Téléphone.

HOTEL ALBERTA, Edmonton.—Cet Hotel agrandi et considérablement amélioré, sous la direction de M.M. Jackson & Grierson, offre aux voyageurs et au public en général tout le confort possible. Table excellente ; salles d'échantillons ; écurie de louage. La diligence de l'Hotel est ou débarcadère à chaque train.
JACKSON & GRIERSON,
Propriétaires.

HOTEL QUEENS, Edmonton.—Hotel de première classe sous tout rapport. Diligence de l'Hotel à chaque train, gratuitement. Salles d'échantillons libres.
NEVILLE WHITE,
Propriétaire.

HOTEL JASPER. Le seul Hotel en briques d Emonton. Table excellente. Pension a la semaine ou à la journée à des prix modérés. Salles d'échantillons ; Ecurie de louage et de pension,
J. GOODRIDGE,
Propriétaire.

HOTEL WINDSOR, St. Albert, Alberta. Hotel de 1ère classe sous tout rapport. Salles d'echantillons. Pension à la semaine ou au mois à des prix modérés. Ecurie de louage et de pension.
FLEURY PERRON,
Propriétaire.

EUDORE VOYER, Agent pour "The Singer Manufacturing Co." N.B.—S'occupe aussi d'Assurance.